

CONSEIL REGIONAL HAUTS-DE-France

Séance plénière du Jeudi 17 novembre 2022

Vœu du groupe UDI au nom de la majorité du Conseil Régional Hauts-de-France

Pour une offre ferroviaire au service des territoires et de la transition écologique

Tous les jours, les usagers subissent les dysfonctionnements de la SNCF. Le service public ferroviaire français se délite par manque de volonté politique et avec une inertie déconcertante.

L'état du réseau est préoccupant. Les infrastructures ne peuvent supporter les objectifs de croissance du nombre de voyageurs. Un contrat de performance a bien été conclu avec le gouvernement en juin dernier pour un investissement de 2,8 milliards d'euros par an mais cela reste insuffisant. Les collectivités sont largement mises à contribution puisque leurs contributions ont augmenté de 45% en 5 ans.

Le service se dégrade. Plus de 11 000 TER ont été supprimés dans la région depuis le début de l'année. Nous devons faire face à une pénurie de chauffeurs car les besoins n'ont pas été anticipés. La restriction des moyens de la SNCF, depuis de nombreuses années, l'oblige à un choix cornélien : massifier le trafic sur les lignes les plus empruntées où maintenir l'ensemble des dessertes locales. L'urgence climatique nous incite à transformer ce dilemme en deux objectifs stratégiques complémentaires.

Nous souscrivons totalement à l'appel des 15 présidents de région pour un « New deal ferroviaire ». Un plan de 100 milliards d'euros sur 10 ans, cofinancé par l'Etat, l'Europe, la SNCF et les collectivités afin de rénover le réseau et de moderniser l'offre. L'Allemagne prévoit d'investir 86 milliards, la France doit changer de braquet pour ne pas décrocher.

Le train doit permettre la transition vers une mobilité décarbonnée. Nous ne pouvons pas laisser les habitants de nos campagnes dépendre de leur voiture. L'Etat doit agir pour proposer une offre à la hauteur de ses engagements pour le climat. Notre Région est au cœur des flux européens et peut être pionnière en matière de mobilité.

Le maintien des dessertes locales est un préalable. Dès 2015, Xavier BERTRAND et la majorité du conseil régional se sont engagés à maintenir l'ensemble des lignes. L'offre de transport participe au dynamisme de nos campagnes et au désenclavement de leurs habitants. La doctrine actuelle privilégie la rentabilité au détriment du service public.

Les tarifs des billets, et notamment ceux du TGV, doivent également être questionnés. Nous ne pouvons envisager un changement de pratique sans une adaptation des tarifs à la réalité sociale. Il est inconcevable que certains trajets en avion soient moins chers que leurs équivalents en train. La SNCF peut baisser le tarif de ses billets TGV et les rendre plus lisibles afin que le voyage en train devienne le moyen de transport privilégié.

C'est pourquoi, la majorité du conseil régional Hauts-de-France réuni en séance plénière demande solennellement à l'État :

- De changer de paradigme pour une offre adaptée aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

- D'engager la refonte de la SNCF et de ses filiales pour optimiser leur financement.
- D'acter le maintien des petites lignes pour sortir des logiques de rentabilité.

VOEU ADOPTÉ

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Daniel LECA', with a horizontal line underneath it.

Daniel LECA